



Commune de Grolley

MESSAGE N° 10
DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL
du 11 avril 2022

**Réfection de différentes routes communales - demande d'un crédit
d'investissement de CHF 250'000**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par le présent message, le Conseil communal a l'honneur de vous soumettre le message portant sur la proposition de procéder à la réfection de différentes routes communales.

Introduction et description des travaux

Le réseau routier de la Commune compte plus de 13 kilomètres qu'il est nécessaire d'entretenir régulièrement.

Pour l'année 2022, le Conseil communal propose de procéder à différents travaux sur différents tronçons, à savoir :

Route de Fribourg

Des travaux édilitaires, à la charge de la Commune, sont liés à la pose du tapis phono absorbant de la route cantonale comme la suppression des pavés sur la chaussée ainsi que le fraisage du bitume rouge Valtraloc.

Le Conseil communal s'est posé la question de profiter des travaux pour supprimer les gendarmes couchés. Toutefois le montant à prévoir de CHF 270'000 uniquement pour le tronçon depuis le giratoire de la Croisée jusqu'au giratoire vers l'auberge de la Gare a poussé l'Exécutif à renoncer à ces travaux estimés trop onéreux.

Finalement la création de zones d'attente derrière les deux passages piétons ainsi que la pose de potelets sont également comptés dans le budget.

Route de la Fin de la Croix

Plusieurs pontages des fissures sont à réaliser ainsi que la reprise de certaines bordures et l'adaptation des couvercles. Il est également prévu de poser le tapis de roulement qui, pour une raison que nous ne connaissons pas, n'a pas été posé lors de la dernière réfection.

Impasse du Sablion et route du Centre

Le fraisage et la réfection du revêtement de la patte d'oie de l'impasse du Sablion est prévu ainsi que des réparations ponctuelles de la route du Centre sont prévues car même si la route sera reprise par le canton en 2024, voire 2025, il est nécessaire d'assurer un entretien minimum pour une question de sécurité entre-autre.

Route de l'Eglise

Des pavés sont affaissés devant l'administration communale à proximité du pilier public et une remise à niveau est prévue ainsi que la réfection de l'enrobé de part et d'autre de la zone de pavés. La route autour de l'église doit faire l'objet de travaux de réfection mais aussi un renouvellement de la conduite d'eau d'un consortium duquel fait partie la Commune. Ces travaux sont coordonnés avec la réfection de l'église que la Paroisse a entreprise.

Finalement, une étude réalisée par le Bureau des préventions d'accidents (BPA) a permis de relever certaines mesures nécessaires pour les trajets des enfants jusqu'à l'école. Ceux-ci seront effectués au fur et à mesure de l'entretien des routes mais aussi en fonction des priorités données dans le rapport du BPA.

Coût des travaux et financement

Le montant prévu pour les travaux précités s'élève à CHF 250'000 TTC arrondi, il sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché.

Un amortissement sur 40 ans, soit 2.5% par an, est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 250'000 TTC pour la réfection de plusieurs routes communales.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 11 avril 2022.

Au nom du Conseil communal

Le Syndic



Christophe Prétet



La Secrétaire



Priska Thoutberger